



Budget principal 2020

Note de présentation brève et synthétique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20200213-2020_02_13-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2020

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

I/ Section de fonctionnement

Cette section regroupe toutes les dépenses courantes pour les besoins de nos missions de service public.

Le SDE76 s'attèle à une gestion rigoureuse et efficace dans une logique de bonne utilisation des deniers publics.

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme il suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelles
013	Atténuations de charges	1 000,00 €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	120 000,00 €	136 500,00 €
73	Impôts et atxes	17 900 000,00 €	17 900 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	3 458 440,82 €	4 685 845,59 €
75	Autres produits de gestion courante	3 770 000,00 €	3 690 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		25 249 440,82 €	26 412 345,59 €
76	Produits financiers	139 622,44 €	108 845,64 €
77	Produits exceptionnels	55 796,83 €	55 796,83 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		25 444 860,09 €	26 576 988,06 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00 €	1 000,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00 €	1 000,00 €
TOTAL		25 445 860,09 €	26 577 988,06 €

Pour information, R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2019	26 794 602,90 €
--	------------------------

La spécificité de notre collectivité est d'imputer la majeure partie de nos recettes au sein de la section de fonctionnement. Cette écriture comptable nous impose une gestion pragmatique afin de pouvoir consacrer nos recettes au virement de section à section et, ce, au bénéfice de nos travaux d'investissement.

Nos principales recettes de fonctionnement se composent de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité, de la Taxe Départementale et de redevances : R1, R2 et Redevance gaz issues des contrats de concessions en électricité et en gaz.

Recettes de fonctionnement	Montant
TCCFE	10 000 000,00 €
Taxe Départementale	7 900 000,00 €
R1	500 000 €
R2	2 800 000,00 €
Redevance Gaz	90 000,00 €

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelles
011	Charges à caractère général	5 346 925,48 €	3 684 707,91 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 406 385,00 €	2 465 433,00 €
014	Atténuations de produits	128 000,00 €	- €
65	Autres charges de gestion courante	141 950,00 €	154 801,00 €
Total des dépenses de gestion courante		8 023 260,48 €	6 304 941,91 €
66	Charges financières	84 168,63 €	59 689,12 €
67	Charges exceptionnelles	5 019 000,00 €	19 000,00 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	650 000,00 €	25 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 776 429,11 €	6 408 631,03 €
023	Virement à la section d'investissement	38 222 589,29 €	36 578 647,65 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 642 808,12 €	10 385 312,28 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		45 865 397,41 €	46 963 959,93 €
TOTAL		59 641 826,52 €	53 372 590,96 €

Les dépenses de personnel représentent : 2 465 433,33 €

Cette année sera marquée par la création de deux postes au sein du service transition énergétique. Ces recrutements font suite à la réussite à un appel à projet national (AMI ACTEE) qui nous alloue un financement pour développer des missions de sobriété et d'efficacité énergétique attendues de nos adhérents. La vision de ces emplois est stratégique puisqu'ils ont vocation à permettre une mutualisation entre les services du SDE76 et du Département. C'est ainsi une logique de transversalité qui appuie ce choix.

De plus, la section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses qui sont réalisées par le SDE76 en partenariat avec Orange lorsque celui-ci assure la fourniture et la pose de ses fourreaux télécom en vue de mettre en souterrain ces réseaux. Cette dépense est prédominante dans notre section de fonctionnement à hauteur de 1 919 688,21 €.

De plus, il est prévu de nouvelles dépenses orientées vers la transition énergétique afin de continuer à soutenir cette compétence. Ainsi, il est prévu par exemple de financer un cadastre solaire.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du SDE76 à financer lui-même ses projets d'investissement. Pour mémoire, l'autofinancement en 2019 était de 14 819 528,99 €.

Pour le budget 2020, le virement à la section d'investissement s'élève à 36 578 647,65 €.

II/ Section d'investissement

L'évènement nouveau pour la préparation du budget 2020 est le changement de régime de notre TVA pour les travaux d'électrification. En effet, l'ensemble des dépenses et des recettes liées aux flux de TVA a été modifié par le nouveau contrat de concession signé en 2019. Ainsi, pour les dépenses et les recettes liées au réseau électrique, le montant de la TVA n'apparaît plus dans les prévisions budgétaires.

L'ensemble de nos recettes et dépenses liées aux travaux demandés par nos adhérents est retracé et estimé au travers des autorisations de programmes et crédits de paiement.

1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2019	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	15 826 246,61 €	145 381,76 €	13 923 537,16 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	- €	- €	- €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisation en cours	100 000,00 €	- €	100 000,00 €
Total des recettes d'équipement		15 926 246,61 €	145 381,76 €	14 023 537,16 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	142 203,59 €	- €	95 430,30 €
1068	Dotations, fonds divers et réserves	18 573 623,75 €	- €	14 141 132,11 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	7 891 633,70 €	- €	403 421,17 €
024	Produits de cessions	495 000,00 €	- €	- €
Total des recettes financières		27 102 461,04 €	- €	14 639 983,58 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	15 180 037,33 €	907,08 €	9 506 598,14 €
Total des recettes réelles d'investissent		58 208 744,98 €	146 288,84 €	38 170 118,88 €
021	Virement de la section de fonctionnement	38 222 589,29 €	- €	36 578 647,65 €
040	Opérations d'ordre entre sections	7 642 808,12 €	- €	10 385 312,28 €
041	Opérations patrimoniales	29 282 514,96 €	- €	24 785 483,38 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		75 147 912,37 €	- €	71 749 443,31 €
TOTAL		133 356 657,35 €	146 288,84 €	109 919 562,19 €

On peut relever que le virement de la section de fonctionnement représente 36 578 647,65 €.

Nos recettes d'investissement se composent majoritairement des subventions versées par le CAS FACE, des participations de nos adhérents, de l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) et de nos opérations pour compte de tiers. L'ensemble de nos recettes d'investissement sont le corollaire des travaux que le SDE76 réalise au profit de ses adhérents.

Conformément à la délibération d'affectation du résultat, le compte 1068 s'élève à 14 141 132,11 € pour 2020.

A l'instar de nos dépenses, nos recettes sont estimées sur la base de nos autorisations de programmes et crédits de paiement.

2/ Les dépenses

Les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2019	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
204	Subvention d'équipement versées	5 072 750,09 €	- €	4 212 867,17 €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	45 943 389,12 €	1 289 605,68 €	34 769 000,28 €
Total des opérations d'équipement		2 464 392,18 €	270 744,63 €	3 228 425,88 €
Total des dépenses d'équipement		53 480 531,39 €	1 560 350,31 €	42 210 293,33 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	275 000,00 €	- €	275 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	870 573,01 €	- €	636 494,53 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	30 000,00 €	- €	- €
020	Dépenses imprévues (investissement)	2 197 635,00 €	- €	2 200 000,00 €
Total des dépenses financières		3 373 208,01 €	- €	3 111 494,53 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	29 301 812,99 €	- €	25 670 158,84 €
Total des dépenses réelles d'investissement		86 155 552,39 €	1 560 350,31 €	70 991 946,70 €
040	Opérations d'ordre entre sections	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	29 282 514,96 €	- €	24 785 483,38 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		29 283 514,96 €	- €	24 786 483,38 €
TOTAL		115 439 067,35 €	1 560 350,31 €	95 778 430,08 €

Pour information, D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2019	12 727 070,64 €
---	------------------------

Les dépenses d'investissement représentent l'ensemble des travaux que le SDE76 réalise au bénéfice du service public.

En effet, en sa qualité d'autorité concédante sur les réseaux électriques, le SDE76 réalise les travaux de renforcement, d'effacement et d'extension des réseaux électriques.

Ensuite, en qualité de maître d'ouvrage délégué en éclairage public, le SDE76 réalise des travaux pour les adhérents.

Toujours soucieux de réaliser au mieux nos missions, ces compétences font l'objet de conseils de la part de nos services. Ainsi, notre expertise technique est mise au service de nos adhérents pour répondre aux besoins de notre territoire.

L'ensemble de ces travaux est effectué à la demande de nos adhérents. Le SDE76 s'attèle à toujours porter une attention particulière à ces demandes afin de remplir au mieux ses missions de service public.